

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 FEVRIER 2022

DOSSIER N° 07

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022 - BUDGET PRINCIPAL

CONTEXTE

Jusqu'à présent, les collectivités de plus de 3 500 habitants étaient tenues d'organiser un débat d'orientation budgétaire (DOB) dans les deux mois précédant le vote du budget primitif. L'article 107 de la loi NOTRe est venu étoffer les dispositions relatives au DOB en accentuant l'information aux conseillers communautaires. Le débat doit désormais s'organiser autour d'un rapport d'orientations budgétaires (ROB) qui présente notamment les grandes orientations budgétaires de l'exercice, les engagements pluriannuels envisagés, la structure de la dette, ou encore l'évolution des effectifs et des rémunérations.

Le budget 2022 est encore fortement marqué par la crise sanitaire du COVID 19, avec la chute de la fiscalité liée à la valeur ajoutée.

AVIS PREALABLE DU BUREAU :

Le bureau a émis un avis favorable unanime lors de sa séance du 7 février 2022.

NATURE DE LA DÉLIBÉRATION

Il est proposé au conseil communautaire de :

- ❖ **APPROUVER** le rapport d'orientations budgétaires pour le budget principal 2022
- ❖ **DIRE** que les attributions de compensation pour 2022 sont les suivantes, sous réserve de nouveaux transferts de charges durant l'année 2022 :

	AC 2021	AC 2022
BUSSY ST GEORGES	7 917 721 €	7 917 721 €
BUSSY ST MARTIN	160 143 €	160 143 €
CARNETIN	6 875 €	6 875 €
CHALIFERT	15 493 €	10 166 €
CHANTELOUP	125 145 €	125 145 €
COLLEGIEN	1 499 735 €	1 499 735 €
CONCHES	-27 193 €	-27 193 €
DAMP MART	4 122 €	4 122 €
FERRIERES EN BRIE	2 076 075 €	2 076 075 €
GOVERNES	18 705 €	18 705 €

GUERMANTES	39 906 €	39 906 €
JABLINES	66 313 €	63 302 €
JOSSIGNY	107 680 €	107 680 €
LAGNY	3 286 934 €	2 786 518 €
LESCHES	-8 282 €	-8 282 €
MONTEVRAIN	1 920 301 €	1 920 301 €
POMPONNE	15 154 €	15 154 €
PONTCARRE	287 744 €	287 744 €
ST THIBAULT	2 797 408 €	2 689 735 €
THORIGNY	272 296 €	86 578 €
TOTAL	20 582 275 €	19 780 130 €

PIECE(S) JOINTE(S)

Annexe 07 - ROB_PRINC_2022.pdf ,